

<b>RÉPUBLIQUE FRANCAISE</b> <b>DÉPARTEMENT</b> <b>DU PAS DE CALAIS</b> Arrondissement de <b>BOULOGNE SUR MER</b> Canton d' <b>OUTREAU</b> Commune d'Hesdin l'Abbé	<b>EXTRAIT DU REGISTRE</b> <b>DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL</b> Objet de la Délibération : <b>Budget primitif 2025</b>  <b>Séance du 10 avril 2025</b>
--	---

Date de la convocation : 04/04/2025	Nombre de conseillers en exercice : 19		Quorum : 10
Date d'affichage : 15/04/2025	Présents : 15	Représentés : 0	Votants : 15
	Pour : 15	Abstention : 0	Contre : 0

L'An deux mil vingt-cinq, le dix avril à 20 Heures, le conseil municipal de la commune, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Thierry BENTZ, Maire.

**PRESENTS :** Tous les membres en exercice à l'exception de Mme Caroline REGNAULT, absente excusée, Mrs Pierre BACQUET et Jean-François DESOOMER, absents excusés et Mme Clémence WADOUX, absente

**Secrétaire de séance :** Bruno MALLEVAEY

#### **Texte de la délibération**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**Décide** de voter le Budget Primitif 2025 de la commune :

- par chapitre pour la section de fonctionnement sans vote formel sur chacun des chapitres ;
- par chapitre pour la section d'investissement sans vote formel sur chacun des chapitres ;

**Adopte** le Budget Primitif de la Commune pour l'exercice 2025 comme il suit :

#### FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 1 956 000 €  
Recettes : 1 956 000 €

#### INVESTISSEMENT :

Dépenses : 1 945 000 €  
Recettes : 1 945 000 €

**Autorise** le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget,

**Autorise** le Maire à signer tout document s'y rapportant,

Fait en séance les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme,

#signature#